

LA RÉVOLUTION AU CŒUR DE LA MONTAGNE



Lire pp. 6-7

Vivre Ici



LE JOURNAL DE LA MONTAGNE

**En 1789... VIGNERON
DANS LE MONTSAUGEONNAIS...
EN 1989 1^{er} MINISTRE**

FAMILLE ROCARD

JAUDIN Jacques
BOURNOT Elisabeth

VILMIN Claude
MAUFFRE Cécile

MACON Nicolas
GAUTHEROT Elisabeth

ROCARD Nicolas vers 1670
RIANDET Jeanne, Vaux-sous-Aubigny

ROCARD Nicolas, 1723
JAUDIN Anne, 1724, Vaux-sous-Aubigny

ROCARD Nicolas Le Jeune, 1750 (vigneron),
VILMIN Jeanne-Marie, 1753 Vaux-sous-Aubigny

ROCARD Nicolas, (jardinier),
1788, Vaux-sous-Aubigny
MACON Marguerite, 1783, Prauthoy

ROCARD Louis-Nicolas, (jardinier-pépinieriste),
1814 Vaux-sous-Aubigny - 1871 Langres
MARTEL Jeanne, (blanchisseuse),
1814 Montsaugeon - 1879 Langres

ROCARD Adolphe, (lieutenant-colonel
d'artillerie de marine), 1845 Brennes-1891 Paris
GAUDIN Marie, 1850 Paris - 1929 Paris VI^e

ROCARD Louis (capitaine d'artillerie),
1880 Plassay (17) - 1918 La Chaussée (55)
ROCARD Jeanne, 1878 Marseille - 1935 Carnac

ROCARD Eugène
(ingénieur des Ponts-et-Chaussées),
1841 à Montsaugeon - 1881
LAMBLIN Elisabeth,
1854 Castelnaudary, 1911 Abzac

FAVRE Léon
(instituteur), 1876 Cervens (74), 1920
RIEGLER Maria
(institutrice), 1877 à Orbey (88), 1925

ROCARD Yves (professeur Faculté Sciences Paris)
1903 Vannes (56)
FAVRE Renée (institutrice), 1904, Reignier (74)

**ROCARD Michel - Inspecteur des Finances - Député
PREMIER MINISTRE (1988)
né le 25/6/1930 à Courbevoie (92)**

Paul Boussemart

SOMMAIRE

D'UN VILLAGE À L'AUTRE	P. 2
Coublanc	
L'ÉVÉNEMENT	P. 3
Lire en vert Stage Multisports à Longeau	
TOURISME-NATURE	P. 4
Embellissement des villages : aux actes citoyens !	
LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS	P. 5
Les fêtes de l'été	
LA RÉVOLUTION AU CŒUR DE LA MONTAGNE	P. 6 P. 7

Pages 8, 9, 10, 11 réalisées par les écoles du secteur et composées par l'école de Baissey



Les élèves du CE2-CM de l'école de Baissey avec les pages-enfants qu'ils ont composées.

ON A PLANTÉ L'ARBRE DE LA LIBERTÉ	P. 8
Ecoles d'Heuilley-le-Grand, Heuilley-Cotton, Chassigny, Vaux-sous-Aubigny	
JEUX	P. 9
Ecole d'Heuilley-le-Grand	
COIN NATURE	
Ecole de Longeau	
Adieu CM 2 ! Bonjour 6^e ! LE COIN DES ARTISTES	
Ecole de Baissey	
SPORT : soyez « Optimist »	P. 10
Ecole de Baissey	
LIRE - LIRE : LIRE EN VERT	P. 11
Ecole d'Aprey	
LES A.G.R.E.R.	
Ecoles de Verseilles et Longeau	
LES POÈTES	
Ecole maternelle de Longeau	

ANNONCES ASSOCIATIVES P. 12

COUBLANC

Le village de Coublanc tire son nom de sa situation hydrographique, coquettement assis au confluent de deux rivières, le Saulon et la Resaigne, il s'est appelé dès l'origine *Confluent* (XI^e siècle), puis *Conflans*, *Coblantz*, *Côblàs*, *Coblant* puis enfin *Coublanc*.

On trouve ces diverses appellations dérivées l'une de l'autre, avec leur orthographe, sur les pierres tombales à l'intérieur de l'église. Son site naturel lui confère un charme particulier dans une vallée dominée par le « Mont de Coublanc » couvert de sapins et le « Mont de Vignes » dont les pentes ont été autrefois couvertes de cépages.



château.

« Vivre et rire à Coublanc »

Telle a été la devise adoptée par l'Association « Coublanc-Animation » qui s'est créée en 1983 en vue d'animer le village.

La disponibilité de certains de ses habitants, les uns retraités, les autres à la sortie de leur travail et pendant les week-ends ainsi que l'aide de quatre TUC des communes associées, a permis de préparer et de rénover une petite maison donnée à la commune par les héritiers Chauvetet.

Cette maison communale, dénommée maintenant « Maison Chauvetet » permet les réunions des différentes sociétés, le 3^e âge pour leurs goûters d'hiver, la pêche, la chasse pour leurs informations et les jeunes pour des jeux.

Tous aiment aussi s'y retrouver autour de tables garnies, à l'occasion d'un bon repas.

La fête patronale voit les jeunes du village coller l'image de St-Pierre et St-Paul, saints patrons de Coublanc, sur toutes les portes des habitations et le « ramassage des saints » le lendemain, occasion pour ces jeunes de s'arrêter dans chaque maison et d'y recevoir une juste récompense, leur a permis d'acheter

un baby-foot qui meuble la maison Chauvetet et qui les divertit pour les longues soirées d'hiver et les vacances.

Une tente a été construite avec le concours de bénévoles et la participation de la société de pêche « La Saulonnaise » et de « Coublanc-Animation ».

Elle comprend six portées pour une longueur totale de 32 mètres et une largeur de 5 mètres.

Elle permet de réaliser nos fêtes de plein air, tels que méchoui, fête patronale, 14 juillet, et le concours de pêche organisé par « La Saulonnaise » et dont les bénéfices servent à l'alevinage de la rivière.

L'association « Coublanc-Animation » souhaite pouvoir continuer cette animation en passant le flambeau à de jeunes recrues qui restent motivées par la vie de leur village.

De nouveaux couples se sont installés à Coublanc, donc, pour l'avenir, de jeunes enfants pour lesquels l'association se doit d'aller de l'avant afin qu'ils trouvent la confirmation de la devise « Vivre et rire à Coublanc ».

M. MARTIN



Vue générale de Coublanc

Coublanc possède un très riche passé historique. Son avenir semble assuré pour de longues années. Si ce village compte aujourd'hui quinze exploitations agricoles, il en comptera encore une dizaine à la fin du siècle (ce qui représente une exception dans le monde agricole).

Sa population de 128 habitants qui a eu le bonheur de fêter, en 1987, les 60 ans de mariage de trois couples mariés à Coublanc en 1927, rajeunit cependant très sensiblement, puisqu'on dénombre 25 garçons et filles de moins de 16 ans.

En 1979, se créait l'Association « Aisey-Amitié » regroupant les aînés de quatre villages : Chassigny, Dommarien, Grandchamp et Coublanc.

« Aisey-Amitié » possède dans le village une section dynamique qui participe à de nombreuses activités : promenades, pique-niques, voyages, kermesses, rallyes automobiles, et entretient d'excellentes relations « intergénérationnelles », en particulier avec les enfants des écoles primaires.

Toutes les associations peuvent se retrouver dans la maison communale dite « Maison Chauvetet », du nom des donateurs. Le gros œuvre a été financé par la commune et l'aménagement intérieur, représentant un très gros travail, a été mené à bien par des bénévoles du village, hommes de métier pour certains, mais tous hommes de bonne volonté.

M. et Mme HERTERT

A noter que du point de vue administratif, Coublanc joue, sinon la difficulté, du moins la diversité.

Appartenant au canton de Prauthoy, Coublanc

— reçoit son courrier de Faylla-Forêt,

— envoie ses jeunes enfants dans les écoles du Regroupement pédagogique de Chassigny-Coublanc (créé en 1978),

— envoie les plus grands au Collège de Champlitte (Haute-Saône),

— relève des perceptions de Chalindrey et Prauthoy, — dépend du secteur paroissial de Bussièrès-les-Belmont.

Enfin, Coublanc est une des quatre communes associées de Chassigny-Aisey, mais souhaite retrouver son autonomie, ce qui devrait se décider avant 1990.



COUBLANC (Haute-Marne) Mairie, Ecole

Un haut-lieu touristique : « Fontaine-Couverte »

Située sur une propriété privée à quelques centaines de mètres à la sortie de Coublanc sur la route de Fayl-Billot, « Fontaine-Couverte » est une résurgence, rivière souterraine qui sort sous une grotte rocheuse dans laquelle on peut pénétrer, à quelque 80 mètres de la rivière « Le Saulon », dans laquelle ses eaux se jettent.

Elle a un débit assez important, à peu près régulier sauf en période de grandes pluies où les eaux deviennent boueuses. D'où vient cette eau ?

Il est difficile de répondre à cette question malgré tous les essais de coloration qui ont été fait à partir du lieu soupçonné

d'être à l'origine « l'andousoir » situé à quelque 3 kilomètres aux confins du territoire.

Des spéléologues chevronnés ont déjà tenté des reconnaissances dans la grotte, mais la présence d'un siphon étroit empêche de progresser en longueur.

Un barrage a été construit en 1910 par le propriétaire pour former un réservoir qui alimentait une canalisation d'eau pour la conduire au château où il habitait.

Une petite cabane abritait un bélier qui faisait monter l'eau, et dont les coups se répercutaient dans la vallée, mais la

pression était trop forte, la montée trop longue, ce matériel n'a pas fonctionné bien longtemps.

En 1954, le conseil municipal avait envisagé de se servir de cette eau pour son adduction ; l'eau n'y était pas potable, ce projet n'a pas été retenu.

Malgré tout, touristes ou promeneurs, venez vous y désaltérer, vous verrez couler une eau limpide et fraîche, surtout dans les mois d'été. La signalisation a été posée par le service des Ponts et Chaussées. Suivez-la et vous trouverez facilement ce coin calme et ombragé.

Gabriel Fèvre



Fontaine couverture : paysage pittoresque et remarquable.

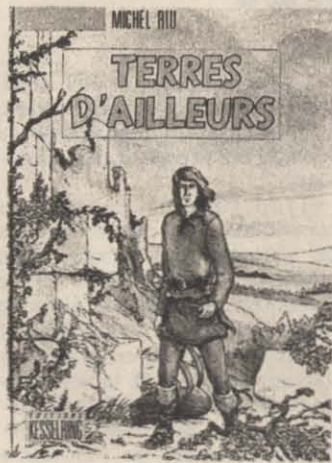
5 mois de périples pour « Lire en Vert »

« Lire en Vert » a poursuivi son périple dans le sud haut-marnais s'est installé



A Orcevaux, avec deux points forts

— Une rencontre autour de la B.D., avec Michel Riu, auteur-illustrateur et Boris Beluche, dessinateur haut-marnais qui met en scène des villages autour de Langres. Esquisses, dessins, planche en noir et blanc, et en couleur étaient au rendez-vous et chacun a pu comprendre comment naît une B.D. à partir d'une idée, d'un scénario.



— Et un après-midi conte qui a rassemblé plus de 80 enfants venus écouter Rafik Harbaoui, conteur maghrébin de Besançon. Ils ont pu ensuite découvrir de nombreux livres parlant de l'Afrique, livres prêtés par la Bibliothèque municipale de Langres, ainsi que les nombreux albums de Lire en Vert.

Atelier maquillage et goûter préparé par les membres de l'Association d'Orcevaux (fort apprécié !) ont clôturé l'après-midi.



Puis à Aprey

— Avec une rencontre avec Jean Robinet et deux de ses amis écrivains paysans et poètes de Côte-d'Or, André Briotet et Chantal Olivier, ainsi que Bernard Sanrey qui a publié un ouvrage illustré de cartes postales « Autrefois... la région d'Arc-en-Barrois ».



5 mois de rencontres, d'échanges, de lectures que Lire en Vert a suscité au cours de ces 14 arrêts à Chaumont, Sarrey, Marnay-sur-Marne, Cusey, Dommarion, St-Loup-sur-Aujon, Auberive, Villegusien, Orcevaux, Aprey, Vitry-les-Nogent, Is-en-Bassigny, Vaux-sous-Aubigny, Prauthoy, pour toute la population de nos villages, enfants, jeunes et adultes.

C'est plus de 2 500 personnes qui ont circulé parmi les expos et les livres, expérience intéressante, il faudra renouveler encore de telles rencontres autour du livre, autour d'écrivains, illustrateurs, pour que le livre continue d'avoir sa place dans la vie de chacun et pour que tous, petits ou grands, trouvent dans le livre, un réel plaisir.

J. PAGANI

A l'initiative de la Fédération départementale des Foyers ruraux et de l'Association La Montagne, en collaboration avec la Bibliothèque centrale de prêts de Haute-Marne, le Centre régional du Livre, avec le soutien financier de la C.A.F., la Direction départementale de Jeunesse et Sport, de la Mutualité sociale agricole.

Stage multisports à Longeau

« En avril, ne te découvre pas d'un fil... »

En effet, le stage multisports, pour la troisième année consécutive, s'est déroulé durant la deuxième semaine des vacances de Pâques à Longeau avec un ciel, on ne peut plus gris...

Avec la collaboration de la commune de Longeau et de l'ASJV, le stage a connu de bonnes conditions de fonctionnement.

Le sport est un domaine qui attire de plus en plus les enfants. En effet, cette année encore, nous avons été contraints de refuser des inscriptions le stage ne pouvant accueillir que 90 enfants. Et c'est bien évidemment avec amertume que nous ne prenons pas en compte toutes les inscriptions puisque, comme vous le savez, l'association « La Montagne » s'est fixée pour objectif d'offrir aux enfants du secteur Montagne des vacances de proximité.

Les enfants de 8 à 12 ans ont pu pratiquer le tennis, le basket, le foot et la danse.



Plus de secrets pour les tennismans...



Suivez le guide

Une nouveauté cette année : un atelier théâtre et une journée spéléo-escalade qui a pu avoir lieu avec l'aimable participation de la commune de Noidant-le-Rocheux, de Jean-Pierre Kolhi (CIN d'Auberive) et le C. Phalip (conseiller pédagogique en EPS), de même, pour les plus petits, un spectacle avec un conteur africain à Orcevaux.

L'association « La Montagne » attachée à former des animateurs, bénéficiait cette année de 5 nouveaux et futurs animateurs. Ce stage est entré dans leur formation BAF (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur).

V. BEAUREPERE

N.B. : 5 jours de pluie incessante n'ont découragé ni les animateurs, ni le directeur... qui envisagent pour l'année prochaine un atelier jeux-d'eaux... Oh !

F. CLÈRE

Aménagement de villages

« Aux actes citoyens »

La commission « Qualité de la Vie » de l'ADE-CAPLAN (association de développement du canton d'Auberive et du plateau de Langres) pouvait apparaître comme s'essouffant depuis l'assemblée générale du juin 88, faute de concrétisation des projets.

La réunion du 16 mai en mairie d'Auberive a gommé cette impression : 30 maires et délégués avaient répondu présents. De nouvelles têtes, un enthousiasme neuf : visiblement les élections municipales étaient passées par là.

Enlèvement des épaves et du vieux matériel agricole

Les dépôts d'ordure ont au fil des ans, suite à la création du SICTOM (syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères) disparu du paysage.

Le renforcement prochain de la législation préfectorale devrait peu à peu venir à bout des derniers récalcitrants. Même les « monstres ménagers » ont leur collecte, une ou deux fois par an. Cependant, que faire d'une épave de voiture ou du vieux matériel agricole éparpillés sur le territoire des communes ?

Cette condition première à l'embellissement des villages a trouvé sa solution pour les 35 communes de l'ADECAPLAN.

Une entreprise de Côte d'Or va en assurer la collecte. Une charte va être proposée à l'adoption des conseils municipaux.

Reste aux élus à recenser et à convaincre les propriétaires de ces épaves. Il va sans dire que ce ramassage est gratuit.

Embellissement, aménagement des villages

C'est un élément essentiel du cadre de vie, en premier lieu pour les habitants et résidents

mais aussi pour les touristes de passage dans une région qui s'emploie à promouvoir ses richesses naturelles. Cette croisade d'embellissement, M. Broyer au nom de l'ADDAR (association départementale de développement et d'aménagement rural) en est depuis des années l'infatigable meneur.

Un impératif : associer la population

Une première phase de sensibilisation est proposée dans chaque village sous forme de montage audiovisuel mettant en valeur des réalisations haut-marnaises de particuliers ou de communes, commentées par un technicien paysagiste.

Dans un second temps, les conseillers municipaux, les habitants intéressés sont invités à parcourir ensemble « un tour de village » pour recenser les lieux possibles à embellir et à aménager.

Ce recensement effectué, les techniciens de l'ADDAR travaillent à des avant-projets métrés accompagnés de devis chiffrés et qui sont proposés au conseil municipal. Reste à ce dernier en fonction de ses finances à fixer un calendrier de réalisations par tranche.

Ces travaux pourront bien entendu bénéficier des subventions du département en « aménagement de village ».

La population doit être étroitement associée à la conception, à la réalisation mais aussi au suivi de ces projets d'embellissement.

Trop souvent, les petites communes n'ont pas les moyens de s'attacher les services d'un employé communal ou d'une entreprise spécialisée, alors le bénévolat prend naturellement le relais. On mesurera d'ailleurs souvent l'impact de la sensibilisation et de l'adhésion de la population aux nombres de bénévoles s'occupant de l'entretien des réalisations. De son côté, l'ADDAR assurera une mission d'assistance sous forme de conseil (traitement, taille...).

Le technicien de l'association est le seul technicien du département titulaire du certificat d'élagage et de soins aux arbres.

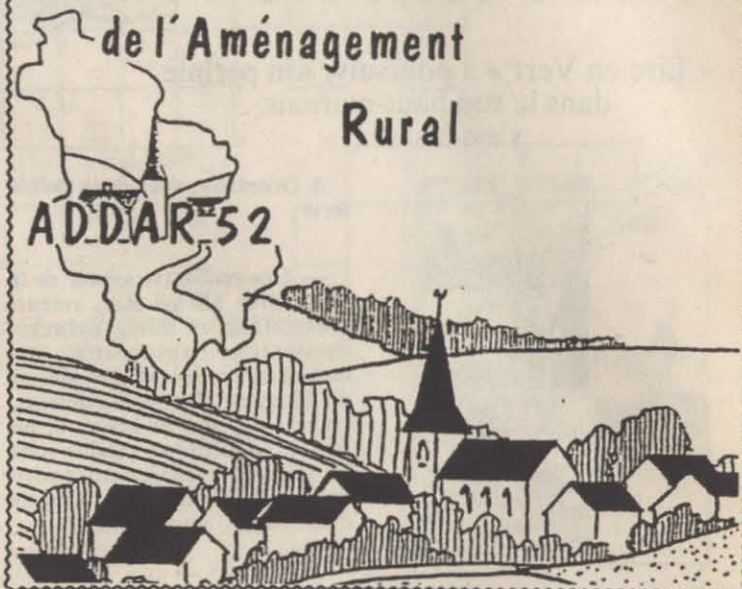
Les ruines

Autre plaie, souvent béante d'ailleurs, à l'intérieur même des villages.

A l'unanimité, les élus présents ont avoué leur impuissance face à des ruines, qui pour quelques-unes d'ailleurs, menacent de s'écrouler sur la voie publique. Dans ce cas, une seule possibilité : prendre un arrêté de péril, mesure à l'instruction longue et délicate qui doit garder un caractère exceptionnel.

Pour la plupart des autres ruines, elles s'apparentent à un

Association Départementale pour le Développement de l'Aménagement Rural



tas de cailloux envahi par les ronces ou les mauvaises herbes.

Dans ce cas 2 conditions conjointes : l'accord du propriétaire et une aide financière à la commune qui en entreprendrait l'enlèvement et le nettoyage mais la balle est dans le camp des services préfectoraux et départementaux.

L'union fait la force ou l'intérêt des chartes communales

Dans un secteur avec une densité de population voisine des 5 habitants au km², parler au nom de 35 villages porte plus loin et plus fort.

La déjà longue histoire du SIVOM d'Auberive en est l'éclatante illustration. Les temps changent, les besoins aussi, les consciences avec. Pour mieux vivre dans les villages, il faut aussi mener et gagner la bataille de l'aménagement.

La commission « qualité de la vie » de l'ADECAPLAN en a pris le chemin mais en cette année de commémoration du bicentenaire de la Révolution française d'autres Bastilles seront à prendre en milieu rural : elles s'appellent emploi, logement, animation, maintien des services publics...

Alors « aux actes citoyens ! ».

D.G.



Imprimerie de Champagne

14, rue du Patronage-Laique 52003 CHAUMONT CEDEX

vous imprime...

- Vos cartes de visite.
- Vos en-têtes de lettres, enveloppes.
- Vos factures.
- Vos affiches, prospectus.
- Vos carnets, liasses.
- Vos dépliants publicitaires.

etc...

Les fêtes de l'été sur la montagne...

Juin
24 et 25 à Orcevaux
Fête des cerises



4^e année déjà et toujours fidèle à elle-même, la fête des cerises vous réserve une joyeuse et chaleureuse ambiance.

Un cru 89 qui conjugue avec talent le traditionnel tiercé des oies, des spectacles de rues sportifs et insolites et de nouveaux exposants avec en plus cette année, pour les enfants, un éléphant qui ne manque pas d'air... Sans oublier, le samedi 24 juin en soirée, un buffet dansant avec l'orchestre Jean Lhuillier.

Vous pouvez dès maintenant vous renseigner et réserver vos places au n° de téléphone suivant : 25.88.22.79 le soir.

Prix repas + bal = 70 F).

Bienvenue à la fête des cerises.



Juillet
2 et 3
à Heuilley-le-Grand

Fête des violons d'Ingres

Créée sous l'impulsion du Foyer Rural, avec la participation active des habitants du village, cette fête prend de l'ampleur chaque année. Son attrait réside dans la présentation d'animations et d'expositions, conçues par des amateurs passionnés.

Programme

Samedi soir : « Roméo et Juliette » théâtre réalisé par le Collège de Chalindrey, bal sous chapiteau animé par « Son du Soleil ».

Dimanche : animations, expositions, repas à la carte, bal.

Fête familiale par excellence, un rendez-vous à ne pas manquer !

2 et 9 juillet

Week-end sportif au Lac de la Mouche

Le dimanche 2 juillet

4^e Course du Lac de la Mouche, organisée par la Société des Sports et Loisirs du Morgon.

6 courses au programme, des poussins aux vétérans, licenciés et non licenciés, à partir de 14 h. 18 h 30 résultats, lots souvenirs à tous, coupes, suivi d'un buffet froid.

Le dimanche 9 juillet

2^e Triathlon du Lac de la Mouche, organisé par l'association « La Vallée de la Mouche » catégorie promotion, ouvert aux licenciés et non licenciés, à partir des cadets.

Départ 15 h au barrage.

Parcours natation : bouche de 500 m à effectuer au départ de la plage.

Parcours cycliste : 20 km St-Ciergues, Perrancey, Courcelles-en-Montagne, Noidant-le-Rocheux, Vieux-Moulins, Perrancey, St-Ciergues (barrage).

Parcours course à pied : 5 km barrage St-Ciergues, St-Martin-les-Langres, Barrage St-Ciergues.

Inscription : Odile Fèvre, St-Ciergues 52200. Tél. 25.87.14.11 ou 25.03.28.20 (h. bureau)



8-9 juillet Grande foire à tout
à Cohons
Concours national d'attelage

Un concours d'attelage est à l'image d'un concours complet d'équitation et comporte 3 épreuves qui s'additionnent pour le résultat final.

8 juillet : Les équipages seront jugés sur la présentation (ajustement, propreté, solidité) et sur le dressage (figures imposées, sans commentaires ni musique).

* **Le cross ou marathon** qui n'excède pas 27 km, épreuve reine semée de 6 à 8 obstacles qui demande habileté du meneur, docilité et force pour les chevaux (contrôle vétérinaire, juges aux obstacles, arbitres dans les voitures évitent les utilisations abusives et les hostilités envers les chevaux).

9 juillet : * Concours de sauts d'obstacles, la maniabilité, c'est un gymkana entre des portes matérialisées par des quilles surmontées de balles et écartées de 30 cm de plus que la voie des voitures ; chaque balle renversée compte 5 points de pénalités.

Organisation : Union Sports Loisirs Cohons.

15 août Etang de La Juchère Villars-Santenoge

GRANDE KERMESSE ANNUELLE

Nombreux stands

Tir

Quilles hommes et dames

Manèges pour enfants

Buffet-buvette

Bal

27 août à Saint-Loup-sur-Aujon

Courses de buggys et motos



organisées par l'Association Socio-Culturelle et Sportive de Saint-Loup-sur-Aujon.

Inscription gratuite.

Renseignements : Michel Mongeot, 52210 Courcelles-sur-Aujon. Tél. 25.84.40.92.

Essais le matin même. Courses l'après-midi.

Possibilité de prendre ses repas grâce au restaurant « Aux Rives de l'Aujon ».



20 août

à Heuilley-Cotton et Le Pailly

Triathlon des Lingons Triathlon des champions

Quatre ans auront suffi à l'équipe organisatrice pour amener son triathlon à la 1^{re} place française.

Catégorie A (1), classement championnat de France, coefficient 3 (le coefficient est fonction de la notoriété, de la qualité de l'organisation et de la valeur des triathlètes présents en 88).

Cette première place est partagée avec 6 autres épreuves sur 295 triathlons. (La Grande Motte, St-Jean-de-Monts, Mâcon, Nevers, Rambouillet, Miramont de Guyenne).

Nous voilà donc dans la cour des grands... ce qui assure pour 89 un plateau exceptionnel de champions nationaux et internationaux.

En prologue à cette épreuve cat. A, un triathlon promotion (2) : Triathlon pour tous permettant de s'essayer dans ce sport. Les Lingons, ce sont aussi 300 personnes bénévoles le jour de l'épreuve qui assurent un synchronisme parfait du déroulement de cette journée.

En résumé : c'est un super spectacle à voir ou à revoir...

(1) Cat. A : natation 1 500 m - cyclisme 40 km - course à pied 10 km.

(2) Promotion : natation 500 m - cyclisme 20 km - course à pied 5 km.



26 et 27 août
à Chatoillenot

X^e fête artisanale

Pour la 10^e fête artisanale, la « Castellinoise » prépare, bicentenaire oblige, un spectacle tout à fait révolutionnaire.

— une expo qui va recréer l'atmosphère du village à cette époque ;

— mise en scène dans les rues de quelques événements historiques interprétés par les « Chevaliers de Franche-Comté » ;

— tir au canon, démonstration de guillotine feront partie des réjouissances populaires, en alternance avec des numéros de cirque qui pourraient être eux aussi d'époque ! ;

— les artisans locaux seront aussi au rendez-vous.

Un grand bal gratuit clôturera cette 10^e et espérons-le inoubliable fête à Chatoillenot.

2-3 septembre

R Fête du Renouveau

à Auberive

52 à Dommarien 2^e semi-marathon



organisé par le Foyer rural de Dommarien.

N'oubliez pas...

Le feu de la St-Jean

Samedi 24 Dimanche 25 juin



La vie religieuse à Perrancey et à St-Ciergues

(1789-1793)

Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire, on constate que les paroisses de Perrancey et de Saint-Ciergues étaient très liées, cette dernière commune ayant toujours été la succursale de son église mère, Perrancey dirigée par un curé.

C'est encore sous cette organisation qu'on retrouve nos deux paroisses voisines en 1789, alors que la situation économique et sociale du pays se dégrade chaque jour sous les yeux de Louis XVI, monarque débonnaire et toujours indécis sur les décisions à prendre, malgré la rédaction la même année des cahiers de doléances dans chaque commune.

Pourtant, la véritable révolution, la « Grande Révolution » comme on l'appela par la suite pour la distinguer de celle de

1848, ne commença véritablement en France que lorsque Louis XVI autorisa la réunion des trois Ordres en une seule assemblée délibérante.

Celle-ci, réunie le 27 juin 1789 pour la première fois sous le nom d'assemblée constituante, s'était attribuée pour mission de donner au pays une nouvelle constitution en légiférant sur tout ce qui touchait de près ou de loin la société française et naturellement l'Eglise.

C'est ici que commencent les déboires de nos curés et de leurs vicaires ainsi que nous allons le voir dans nos deux paroisses de Saint-Ciergues et de Perrancey comme dans toutes les autres paroisses de la Montagne à la même époque naturellement.



Réveil du Tiers-Etat.

La constitution civile du clergé : une révolution !

Les actions antireligieuses à travers la France se multiplient dès le mois de novembre 1789 avec la suppression des ordres religieux et la confiscation de leurs biens. Et le 12 juillet suivant, sans négociation avec le pape, est votée une loi de réorganisation du clergé de France, mieux connue sous le nom de « Constitution Civile » du clergé.

Cette loi qui va diviser la France, qu'apporte-t-elle ? Une véritable révolution : car les curés comme les évêques doivent désormais être élus par les citoyens des communes respectives, et ceci sans demander au pape l'institution canonique. Seulement, pour que le système soit parfait, ces prêtres et évêques-citoyens doivent désormais prêter le « Serment de fidélité » à cette constitution bien étrange, sous peine de déportation et de mort.

Nous sommes le 27 novembre 1790.

L'évêque de Langres, Monseigneur de la Luzerne, se montre aussitôt l'adversaire assidu de cette loi qui asservissait l'Eglise. Il demande aux prêtres de son diocèse de refuser le serment exigé par la constitution, ce qui n'empêcha pas malgré tout un certain nombre de prêtres du diocèse de Langres de se laisser surprendre en croyant bon de le prêter.

Plusieurs y font des restrictions en sauvegardant les droits sacrés de l'Eglise. D'autres, revenant de leur surprise, rétractent publiquement le serment qu'ils avaient prêté, ce qui leur vaut des persécutions de toutes sortes !

Désormais, ceux qui refusaient de prêter ce serment seraient tenus pour démissionnaires de leurs fonctions et révoqués. Ceux qui oseraient continuer d'exercer leur ministère seraient poursuivis comme rebelles aux lois.

M. le Curé de Perrancey, refuse comme beaucoup d'autres de prêter le serment requis. Avec eux, il est donc mis en réclusion à Chaumont pour un temps.

A Saint-Ciergues par contre, son vicaire, Nicolas Delapaix « qui avait de grandes chances pour devenir chanoine », tout en refusant en bloc le serment à la constitution, opte pour une autre vie. A l'exemple de Mon-

seigneur de la Luzerne, évêque de Langres et de quantité d'autres prêtres du diocèse, il choisit un an après de s'exiler. Il est vrai que la fermeture brutale de la cathédrale au clergé le 12 décembre 1790 n'avait pas favorisé de compromis dans ce rapport de forces.

Dès le 28 mars 1791, c'est à Chaumont que les électeurs haut-marnais vont élire un nouvel évêque mais cette fois constitutionnel. C'est un simple curé de la paroisse de Planrupt, M. Wandelaincourt, qui sera finalement élu, lequel fait son entrée triomphale et républicaine dans la ville de Langres le 18 avril 1791 afin d'y prendre ses nouvelles fonctions.



Le déménagement du clergé : la nationalisation des biens du clergé, le 2 novembre 1789, signe la fin de l'immense richesse territoriale du premier ordre.

Premières persécutions religieuses : la terreur

Pendant ce temps, à l'intérieur du pays, la situation se dégradait par suite de la mise en application de la constitution civile du clergé de France. L'assemblée nationale prend dès lors des mesures énergiques contre ceux qu'elle considérait être les fauteurs de ces troubles, dont les prêtres réfractaires font partie au premier chef. Dès le 28 avril An I (1792) un décret interdit le port du costume ecclésiastique. Le 27 mai, un second décret soumet à la déportation tout ecclésiastique qui est dénoncé comme ayant refusé le serment à la constitution, et le 25 juillet, la patrie est déclarée en danger.

Ainsi donc, les persécutions religieuses s'intensifient à un tel point à partir de ce moment, que l'on peut dire que l'on entre réellement dans une période parmi la plus abominable de la Révolution : le temps de la chasse à l'homme, le temps de la terreur.

Désormais tout est clair : la Révolution ne devait-elle pas désacraliser la religion ? Les excès de cette mesure iront même jusqu'à réformer totale-

ment le calendrier grégorien avec ses semaines de dix jours, mois de trente... Folie des hommes qui déboussole totalement les officiers municipaux fraîchement élus de nos petites communes, lesquels auront beaucoup de mal à s'adapter à ce nouveau comptage instauré en 1793, et continueront à tenir une comptabilité parallèle officielle. La fin de cette même année verra encore la création des lois relatives à la tenue des registres des baptêmes, mariages et sépultures, jusqu'ici tenus par le clergé.

Désormais, ces relevés s'intituleront Etat-Civil, et devront être tenus par les municipalités.

Dès la fin de 1792, un deuxième serment est exigé des prêtres : le serment de civisme, c'est-à-dire de fidélité et de dévouement à la Liberté, l'Egalité et la Fraternité. Les prêtres constitutionnels le prêtent d'ailleurs sans trop de difficultés. Quand aux autres, exilés ou dans le maquis, « ils n'eurent pas cette honte à subir », commente le curé de Saint-Ciergues. Bien plus encore, la loi du 27 mai 1792 qui condamnait à la

déportation les non assermentés, accorde à la date du 27 février 1793 une prime de 100 livres à qui ferait arrêter un prêtre sujet à la déportation, et le 18 mars suivant « elle condamne à mort dans les vingt-quatre heures les prêtres et émigrés soumis à la déportation qui seront découverts sur le territoire de la République ».

Saint-Ciergues, qui avait vu en 1791 le départ de son curé fidèle, vit également et ce malgré la présence des intrus, le passage sur son territoire de nombreux prêtres qui n'ont pas voulu ou pas pu s'exiler à temps. Les passeports n'étaient d'ailleurs plus réalisés dès mai 1792. La tradition au village,



Puis rapidement, le nouvel évêque constitutionnel recrute un clergé lui aussi constitutionnel, afin de pallier aux « absences » d'une grande quantité de prêtres dans nos paroisses de la région de Langres. A Perrancey, divers intrus vont se succéder pendant la seule année de 1792. Tout d'abord le sieur Gaston Colas puis François Pagès, de Langres, bien vite remplacé par un sieur Rondot jusqu'à Noël.

Parallèlement à Saint-Ciergues, on voit apparaître un dénommé Legros qui se dit « vicaire constitutionnel de Saint-Ciergues et Saint-Martin ». « Celui-ci était huissier à Langres et assez pauvre huissier lorsqu'en 1792, il s'avisait d'embrasser l'état ecclésiastique. En quelques mois, il régut tous les S.S. Ordres de l'évêque constitutionnel ».

Envoyés dans les communes à titre d'agents subalternes du pouvoir, ces curés-fonctionnaires étaient surtout chargés d'organiser le culte constitutionnel. Mais les catholiques de nos villages n'avaient pas vu arriver ces « intrus » d'un bon œil, et ne les ménagèrent point.

Au reste, même les plus incrédules ou les plus permissifs ne tardèrent pas à déchanter, car ces intrus ne sont pas formés pour l'emploi qu'ils occupaient. A Saint-Ciergues par exemple, le sieur Legros ne put jamais s'imposer, car « sans foi comme sans instruction liturgique, il faisait la procession de la Fête-Dieu et donnait la bénédiction avec l'ostensoir vide sans s'en aperce-

voir, et quand on lui eut fait remarquer son erreur, il répondait : c'est égal, c'est égal... Il chantait aussi le Gloria Inexcelsis aux messes de Requiem, le Te Deum aux Mâtimes des morts... ».

Dans les villages où l'obligation d'assister à de telles mascarades existait comme à Champigny, les femmes qui en ont, apportent avec elles leurs nouveau-nés et les pincent tout au long de l'office pour les faire crier. Ailleurs, les gens ne tardent pas à montrer rapidement un véritable mépris pour ces charlatans de la foi, c'est d'ailleurs M. Galissot, le curé de Mardor qui nous le montre : « Partout, les vrais fidèles attaquaient et interrogeaient publiquement les intrus sur certaines questions du catéchisme ; les enfants eux-mêmes leur criaient : M. l'intrus, qu'est-ce que l'Eglise, qu'est-ce que la confession, qu'est-ce que la foi ? On leur criait surtout dans les champs : Au loup, au loup ».

Aussi à Saint-Ciergues, le sieur Legros ne resta-t-il pas, remplacé pendant deux mois seulement par un autre intrus, N. Prat, qui ne tarda pas non plus, comme ses confrères de Perrancey et du voisinage à quitter les lieux chassé par la population à qui ils montraient du scandale : lors d'un inventaire du mobilier qu'il fit à l'église de Saint-Martin en compagnie du « sieur Chapusot, agent municipal », n'osèrent-ils pas manier et ouvrir, chapeau en tête, le ciboire qu'il savait très bien renfermer les Saintes-Espèces ?

encore vivace de nos jours, rapporte que l'on venait en cachette dire les offices dans la première maison du village ; on montre même, dans une maison située sous la Fontaine des Roises ou de la Combe, le « guichet » où il venait prendre ses repas. Et l'exemple n'était pas rare dans la plupart des communes qui ne comptaient pas trop de fanatiques et où il était possible d'offrir (en cachette) une demeure aux prêtres réfractaires, ou un oratoire secret pour exercer les offices de nuit, sans être dénoncé.

Pillage des églises

Sur le plan politique, la France pendant ce temps, était en guerre et avait grand besoin d'argent et de canons. L'argenterie, les cuivres et surtout le bronze de toutes les églises de France doivent être ramassés et envoyés à la fonte pour servir — comme canons — à la défense de la patrie. Les autorités municipales avaient été chargées d'en faire la réquisition, au début de l'année 1793 :

« En cette époque funeste, dit la chronique, les églises de Saint-Ciergues et de Saint-Martin fu-

rent littéralement pillées au nom de la Nation. Vases sacrés, ornements sacerdotaux, linges qui s'y trouvaient en grand nombre et d'une assez grande richesse, tout disparut et par la poltronnerie de certains agents municipaux et le mauvais vouloir de certains autres qui ne voulurent point profiter de l'avis donné en sous-main par le citoyen Thévenot, juge de paix du canton de Rolampont. Cet homme, quoique révolutionnaire, avait fait avertir la veille du jour fixé pour l'inventaire, qu'on se hâtât de sauver tous les objets qui étaient en double : vases sacrés, etc... ».

Mais personne n'avait réagi. Il était sûr que la situation dépassait alors largement l'entendement de nos populations rurales.

De plus, nos églises, par un décret du 5 thermidor an II (23 juillet 1793), perdirent chacune une cloche, pour les besoins de la République en argent et en canons. Et encore mieux, le pillage de nos églises atteint des sommets par l'arrêté du 4 germinal an II prescrivant le pillage des cordes de ces mêmes cloches pour la marine !

Alain CATHERINET



La vente des biens nationaux à Heuilley-le-Grand et Heuilley-Cotton

LA VENTE DES BIENS DE 1^{re} ORIGINE : les biens immeubles

Pressée par des besoins financiers urgents, l'Assemblée constituante met le 2 novembre 1789, les biens de l'Eglise à la disposition de la Nation. Ce sont les biens de première origine.

Cette vente va connaître beaucoup de succès dans le district de Langres (12 071 ha de terre et de prés). Effectuées aux enchères, les adjudications se font au chef-lieu de district. Malheureusement, les terres vont encore échappées aux paysans (seulement 3 235 ha contre 8 836 ha aux bourgeois).

A Heuilley-le-Grand, du 25 février au 6 mars 1791, Nicolas Pelletier, expert langrois nommé par le Directoire du district estime les biens nationaux affermés et les divise en 33 lots :

- 14 concernant les propriétés du chapitre de Langres ;
- 8 des chapelles (surtout langroises) ;
- 6 des cures (Heuilley-le-Grand 2 ; Bourg 1 ; Cohons 1 ; Dommarien 1 ; chapelains de Saint-Pierre-de-Langres 1).
- 4 des fabriques (Heuilley-le-Grand 1 ; Heuilley-Cotton 1 ;

Chassigny 1 ; Villegusien 1). — 1 les Dames de la Visitation.

On ne sait malheureusement pas qui a acheté ces terres ni à quel prix elles ont été vendues.

Le 9 octobre 1791, la commune d'Heuilley-Cotton achète une pièce de pré située en Pré Hubert, d'une contenance de 9 fauchées 1/3 pour 6 000 livres. La commune ne faisant qu'appliquer la loi l'autorisant à acheter le 1/16^e des biens vendus sur son territoire.

Les biens meubles

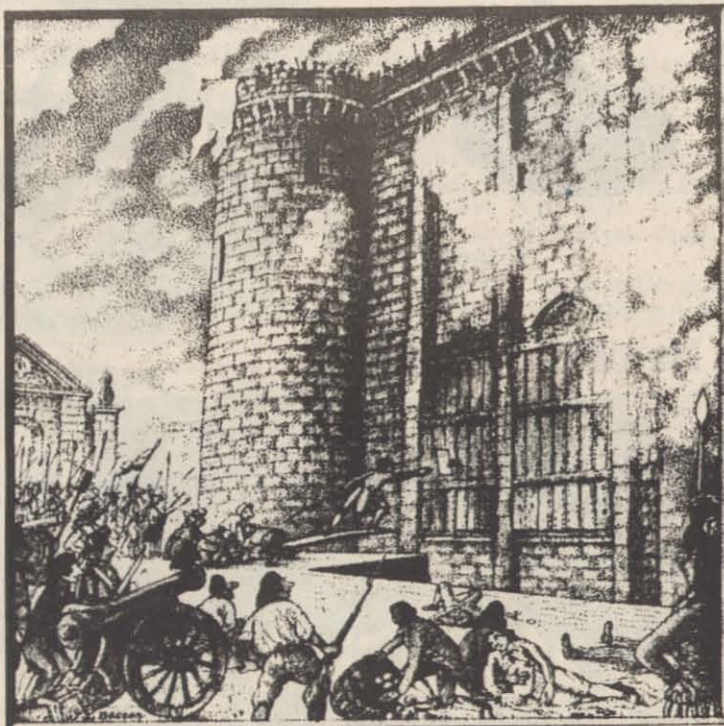
Cette réquisition concerne les objets de culte, effets en or, argent ou en cuivre destinés à financer et à sauver la patrie en danger.

A Heuilley-le-Grand, un premier inventaire a lieu le 12 novembre 1792. Il est effectué par Jean Rigoigne, juge de paix du canton et commissaire-délégué, en présence du Conseil général de la commune et du curé Etienne Lacot.

Un reliquaire de 18 onces est remis entre les mains de Jean Sommier, maire et de Jean Clairgironnet, officier municipal. Nos deux hommes doivent le déposer dans les 24 heures au secrétariat du district de Langres.

Un nouvel inventaire, le 18 primaire an II, enlève cette fois à l'église un ostensor en argent, un grand ciboire, un ciboire portatif, les vaisseaux d'onction, un calice et sa patène, une paix en argent massif, 6 chandeliers à trois faces en cuivre, 2 chandeliers d'acolyte, 2 crucifix à pieds, 2 croix de procession, un bénitier avec son goupillon, une grande lampe, un encensoir et sa navette, un plat pour recevoir l'eau du baptême, 2 coupes, 2 clochettes. On autorise François Gilbert à prendre une voiture pour conduire ces effets à Langres et pour acheter ce qui sera nécessaire pour pouvoir célébrer le culte.

Heuilley-Cotton dépose, le 16 décembre 1792, 7 pièces d'argenterie de son église au district. Le 6 novembre 1793, un arrêt du district les oblige à fournir une cloche.



LA VENTE DES BIENS DE 2^e ORIGINE OU BIEN DES ÉMIGRÉS

Organisée par les décrets des 3 juin et 25 juillet 1793, elle concerne les biens des émigrés et des prêtres déportés.

A Heuilley-Cotton, on ne trouve pas d'émigrés mais seulement des biens d'émigrés, biens d'une certaine veuve Henry cultivés par Nicolas Nicard.

A Heuilley-le-Grand, 3 inventaires ou « états de consistance » nous donnent connaissance de la nature et de l'importance des biens confisqués. Celui des 3 névose an II nous signale la déportation du curé d'Heuilley-le-Grand, Pierre Marie Victor Parisot.

L'inventaire dressé le 25 mars 1793 par Sommier, maire, Clairgironnet, Mocquard et Thirion, greffier, donne idée des biens des émigrés.

Jean Baptiste Marie Philpin, seigneur de Percey-le-Pautel, écuyer, procureur du roi au bailliage de Langres est propriétaire de 34 journaux de terre, 4 fauchées 260 toises de prés, des vignes, bois et droits sur le moulin et le pressoir, le tout estimé 2 900 livres.

Monseigneur Guyot de Saint-Michel, conseiller et ses 3 fils possèdent 43 journaux 1/4 de terres et 2 fauchées 30 toises de prés, des bois, des droits sur le moulin et le pressoir, le tout estimé 3 100 livres.

Jean Baptiste Girard de Corgiron : une pièce de terre pour 100 livres.

Que sont devenus les biens de J.B.M. Philpin situés sur le finage d'Heuilley-le-Grand ?

Le 27 frimaire an III, trois commissaires, Nicolas Fourrot père, Claude Dechanet, et Garnier dressent le procès-verbal de

La vente du 17 floréal donne les résultats suivants :

Lots	Contenance	Estimés	Vendus	Sur-enchères	Acheteurs
1	5 journaux de terres labourables	11 071	4 725	6	Prudent Delage de Langres
2	5 journaux de terres labourables	1 095	4 700	5	Martin Guyot cultivateur Heuilley-le-Grand
3	4 journaux 30 toises labourables	680	1 575	2	Léger Brayer entrepreneur pour Fourrot, père de Langres
4	3 journaux 1/2 7 toises labourables	535	1 400	3	Claude Petitot Ainé Langres
5	4 journaux, 2 ouvrées, 7 toises 1/2 de terres 1 ouvrée de prés	708	3 025	5	Claude Petitot Ainé Langres
6	5 journaux 1/2 de terre, 1/4 pré	1 150	5 325	4	Léger Brayer pour Fourrot
7	1 faux, 1 ouvrée 20 toises pré	511	4 050	3	Prudent Delage de Langres
8	1 faux, 1 ouvrée 20 toises pré	489	3 075	6	Claude Petitot de Langres
9	9 ouvrées 15 toises de pré	560	3 100	2	Martin Guyot Heuilley-le-Grand
		6 816	30 975	36	

la consistance, division et estimation des biens confisqués. Ils mettront 3 jours pour le faire et touchront 30 livres. 9 lots d'une contenance totale de 27 journaux 3 ouvrées 1/2 de terres labourables et de 3 fauchées, 5 ouvrées 15 toises de prés sont ainsi constitués, mesurés et estimé le tout, impôt déduit, à 6 816 livres.

Le 14 ventose an III la vente est affichée. Elle a lieu à Langres le 2 floréal à 8 heures en présence de Jean-Claude Mariet et Jean-Baptiste Belière, administrateurs du district. Le lot 1, estimé 1 107 livres, est mis aux enchères mais sans résultat. Les administrateurs n'insistent pas

et en repoussent la vente définitive au 17 floréal courant.

2 lots sur 9 sont adjugés à un paysan d'Heuilley-le-Grand, le reste est acheté par des bourgeois langrois. Les biens vendus subissent une hausse de 45,44 % par rapport à l'estimation.

Une dernière trace de vente apparaît dans un acte du 23 floréal an IV.

Un nommé Bontemps achète pour 3 186 livres 14 sols, 18 journaux de terre et 3 fauchées de prés situés sur le finage d'Heuilley-le-Grand, biens dépendant de la fabrique d'Heuilley-Cotton.

Serge FORGEOT



Usage des Nouvelles Mesures : Le stère (pour la demi-voie de bois) Le franc (pour une livre tournois) L'are (pour la toise)

Clergé réfractaire et clergé jureur à Villegusien

Le 12 juillet 1790, l'Assemblée Constituante décrète la « Constitution Civile du Clergé » qui donne un statut nouveau au monde ecclésiastique. Devenus fonctionnaires, les curés doivent prêter le serment civique.

Le 16 février 1791, le curé Catherinet prête serment après la messe devant la paroisse ainsi que le voulait le cérémonial imposé. Mais peu après, il se rétracte publiquement expliquant à l'assistance que sa conscience lui prescrivait des réserves sur un article et s'engageant à observer tous les autres. Il est dès lors considéré comme réfractaire et doit quitter son poste malgré une supplique adressée aux administrateurs de la Haute-Marne.

Il quitte son poste en septembre et son dernier acte religieux est un mariage en date du 12 septembre 1791, entre Denis Veilletet et Anne-Marie Jacoilot. Il se retire à Saint-Broingt-les-Fossés dans la maison de sa domestique.

M. Hubert Waindelaincourt, évêque constitutionnel de Langres, désigne comme nouveau curé Nicolas Mielle. Agé de 26 ans, né à Chalancé, d'une taille

plus qu'ordinaire, il joignait à un extérieur agréable, un caractère gai et enthousiaste qui convenait aux esprits de l'époque et le fit bien accueillir d'un grand nombre. Les jeunes gens allèrent à sa rencontre : on aluma un feu de joie autour duquel des danses s'organisèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit. Le premier acte religieux du curé Mielle est le baptême de Marguerite Geogot le 27 septembre 1791.

Après le changement de curé, il y eut des différends entre, d'une part, la municipalité et le curé Catherinet concernant les comptes, d'autre part, avec le nouveau curé qui a refusé de s'installer dans l'ancien presbytère dont l'état était déplorable.

Le 20 septembre 1792 une loi enlève au clergé la rédaction des actes religieux et confie à la commune la rédaction des actes d'état civil : le Conseil général de la commune devait à cette fin élire un officier d'état civil. Le 31 décembre, le registre des actes religieux est signé la dernière fois par le curé Nicolas Mielle et clos en même temps par le maire Jeannel.

René CUENIN





Arbre de la liberté

On a planté l'arbre de la Liberté !



à Vaux-sous-Aubigny



à Heuilley-le-Grand



Le 21 mars, 1^{er} Germinal du calendrier révolutionnaire, élèves et municipalité avaient donné rendez-vous à tous à l'école. A 16 h 45, villageois et amis se massaient sur le trottoir tandis que les élèves apparaissaient dans la cour, tous costumés. Vêtus aux couleurs nationales, les garçons portaient des bonnets rouges, les filles des charlottes blanches. Chacun arborait une cocarde tricolore. Comme ils étaient ravissants, les petits de la maternelle avec leur maquillage bleu, blanc, rouge !

étaient plantés dans la cour de la maternelle. Venait pour nous, le moment de danser : les petits chantaient et formaient des rondes tandis qu'un groupe de plus grands jouait de la flûte ; puis tous les élèves du primaire exécutaient deux danses révolutionnaires et terminaient par une joyeuse farandole sur les airs de la Carmagnole. La chorale participait aussi à la fête. Chacune des personnes présentes pouvait signer le livre d'or.

Olivier était notre porte-drapeau. Alors la fête pouvait commencer. Monsieur le Maire prononçait un discours. Trois jolis tilleuls, décorés de rubans,

Il nous reste, de cette belle soirée, de nombreux souvenirs des photographies, des films et trois beaux arbres, bien vivants. Le 14 juillet, nous nous retrouverons tous pour fêter le Bicentenaire de la Révolution française.

Classe du C.E.
Vaux-sous-Aubigny

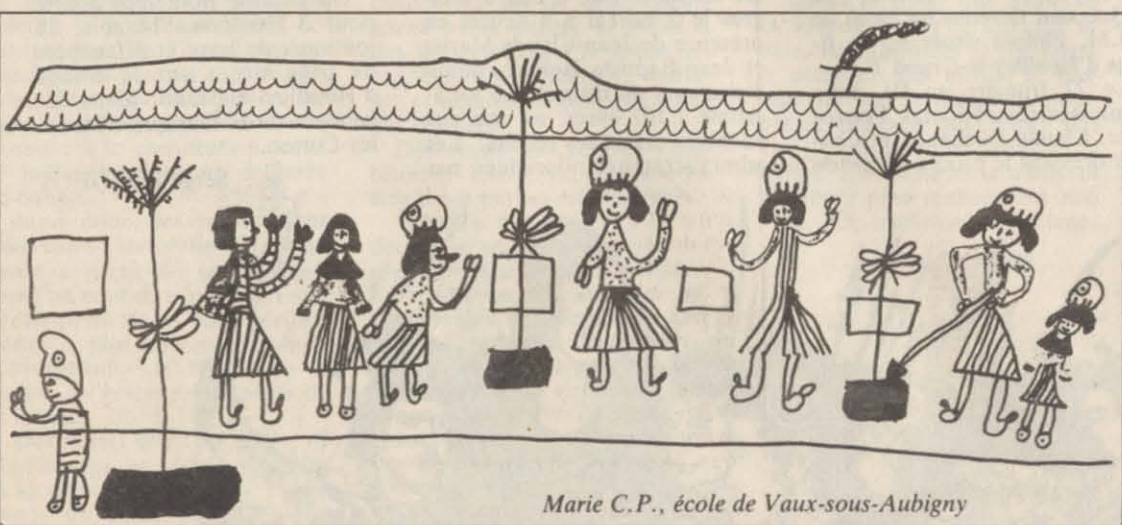
à Heuilley-Cotton



à Chassigny



Ne poussez pas, laissez-le respirer !
Et chacun d'apporter son terreau.

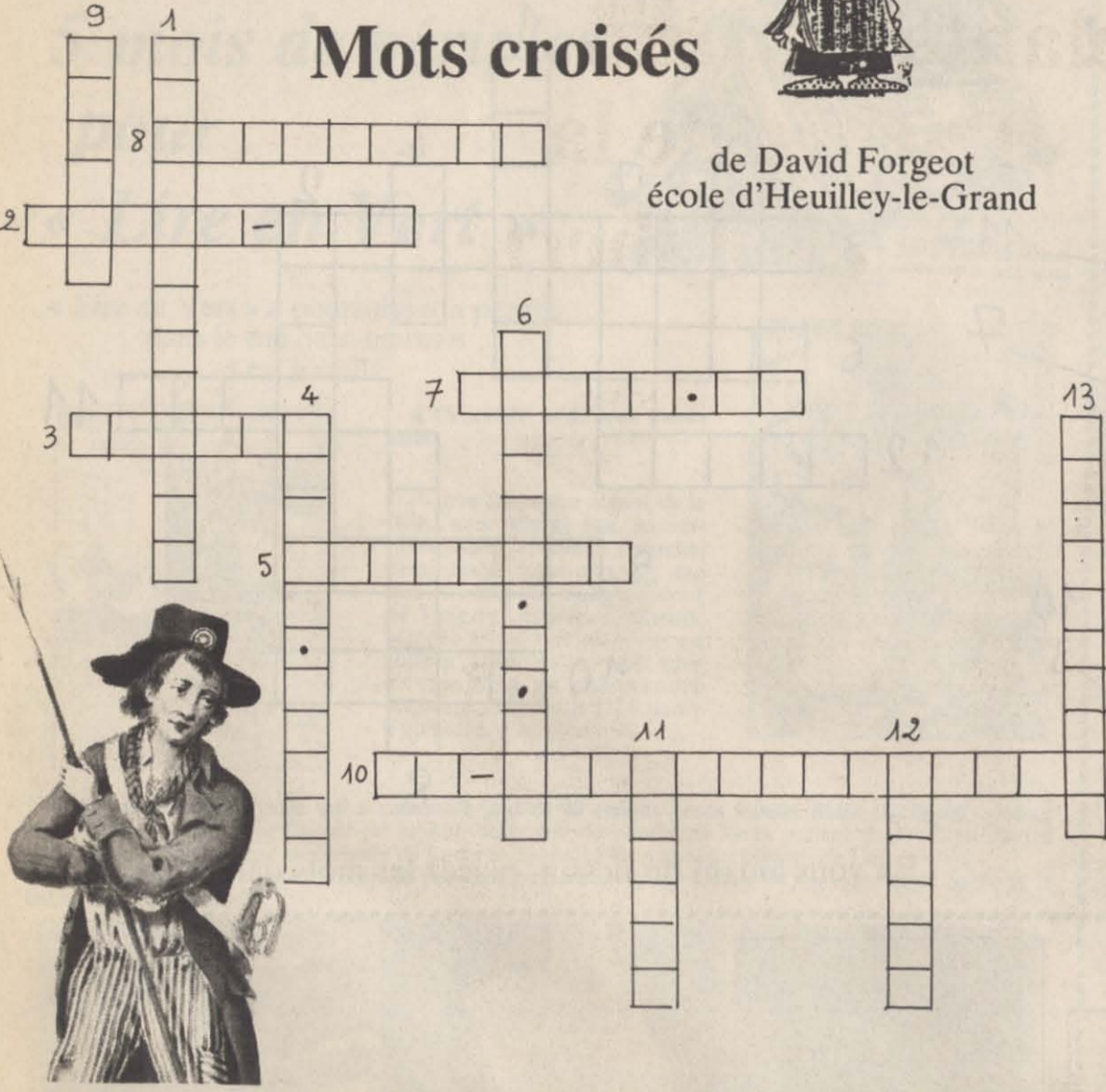


Marie C.P., école de Vaux-sous-Aubigny



Mots croisés

de David Forgeot
école d'Heuilley-le-Grand



1. Il fut battu à Alésia.
2. On l'appelait le Roi soleil.
3. C'était le roi des Francs.
4. Il rendait la justice sous un chêne.
5. Il se couronna lui-même.
6. Elle délivra Orléans des Anglais.
7. Il fut assassiné par Ravaillac.
8. Il était le ministre de Louis XIII.
9. Avocat, il fonda le club des Cordeliers.
10. C'était un chef vendéen.
11. Il fut chancelier d'Allemagne et le chef de nazis.
12. Il réalisa une tour métallique.
13. Actuel président de la République.



avec des journaux... on est des artistes !



SE - CP - CE.1, école de Baissey

COIN NATURE

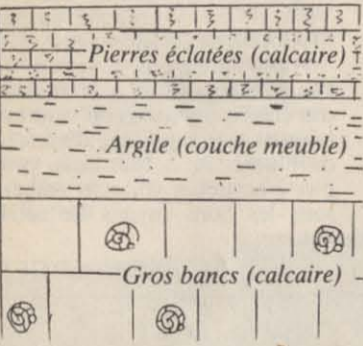
Connais-tu le monde minéral ?

Sur une coupe de terrain on observe l'étagement suivant :

— Une zone plus au moins colorée en brun, recouverte de végétation (dont l'épaisseur varie de quelques centimètres à 1 m) : c'est le sol habité par la vie.

— Au-dessous du sol, en profondeur, le sous-sol qui est formé de matériaux très différents selon les lieux (ce sont les roches).

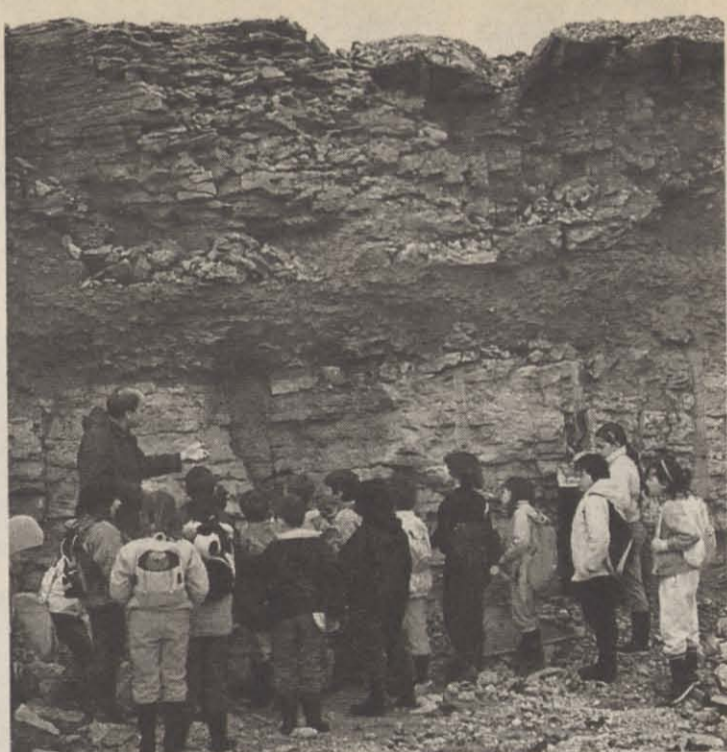
Trois couches de roches
à Noidant-le-Rocheux.



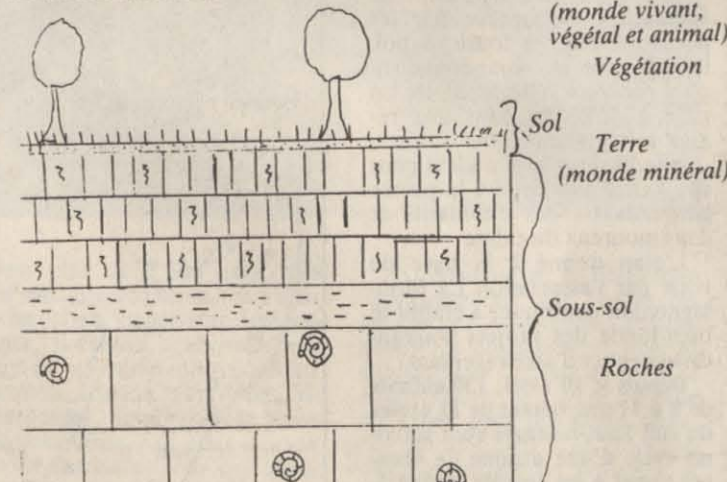
Les minéraux sont les constituants des roches.
Ex: le granit est constitué de quartz, feldspath, mica.

Nous avons observé une carrière à Noidant-le-Rocheux. Voici les 3 couches de roches que nous avons remarquées dans le sous-sol de cette carrière.

En cherchant, nous avons trouvé des fossiles : de coquillages (ex. huitres, ammonites), d'oursins dans les pierres calcaires de la carrière. Si l'on découvre des fossiles d'animaux marins à Noidant-le-Rocheux, cela signifie que la mer a recouvert notre région il y a très très longtemps !



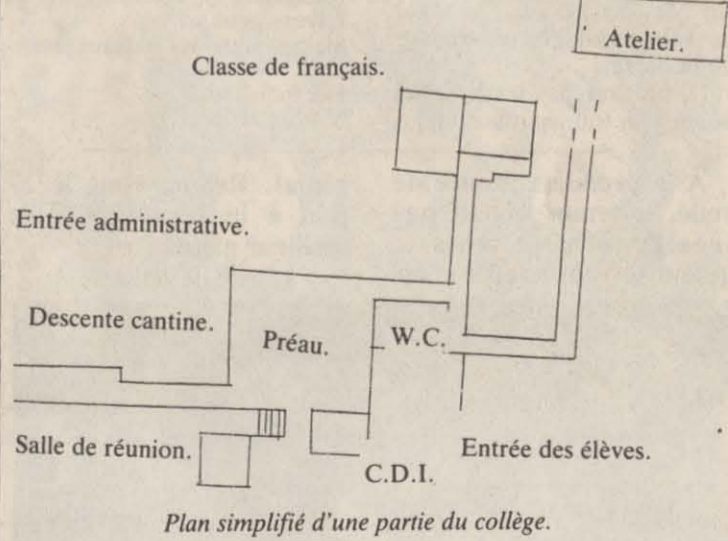
Au pied d'une carrière à Noidant-le-Rocheux, on écoute les explications de Pierre Denis



Sol et sous-sol dans la région de Noidant-le-Rocheux

Ecole de Longeau, classe des C.E., avril 1989.

Adieu CM.2 ! Bonjour 6^e !

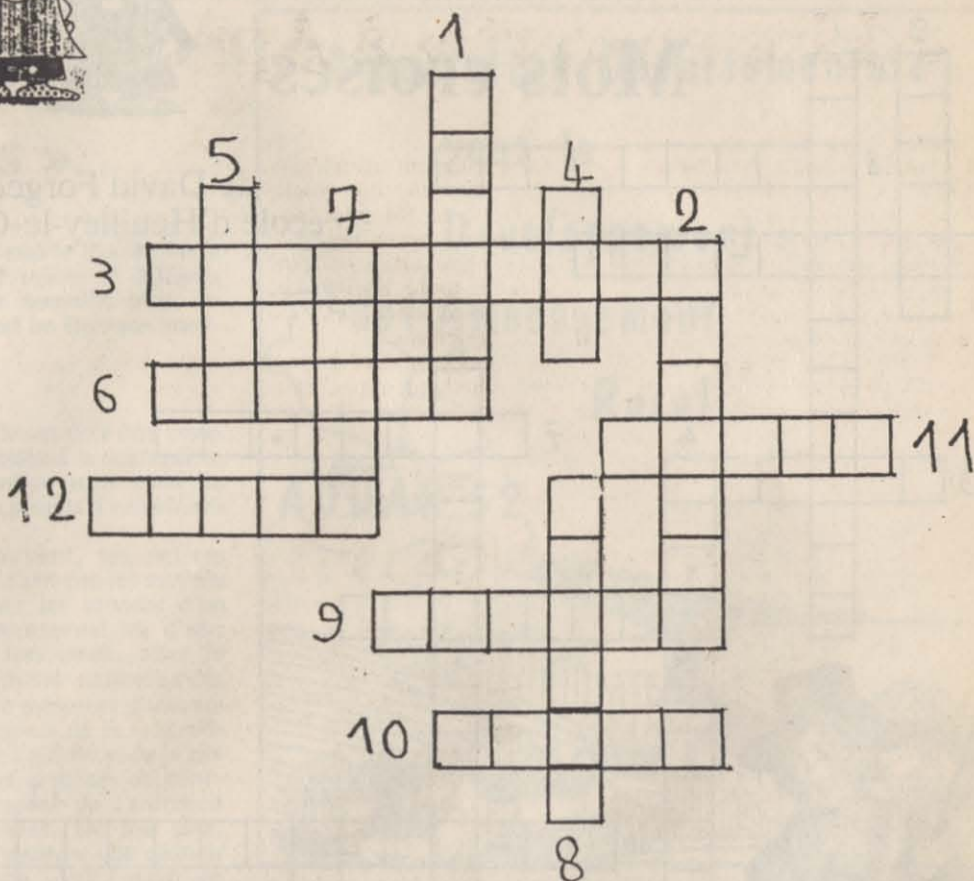
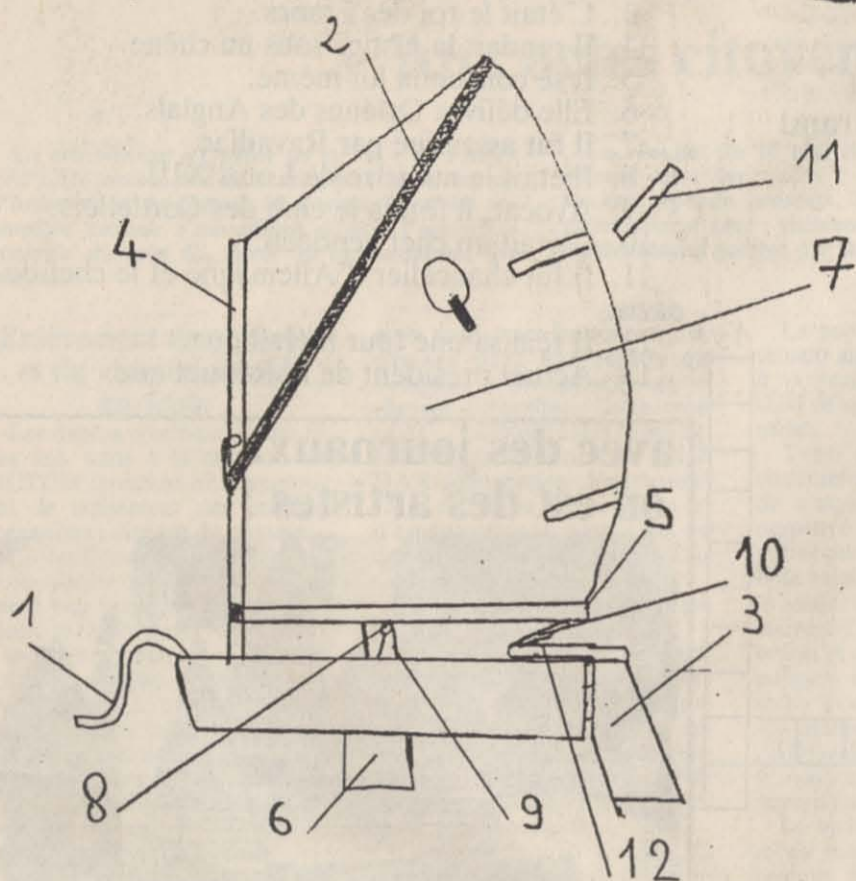


Plan simplifié d'une partie du collège.

Le jeudi 13 avril, les élèves de CM.2 de l'école de Baissey sont partis visiter le collège de Prauthoy. Nous avons été accueillis par le principal. Nous nous sommes répartis en deux groupes dans les classes de 6^e. Nous nous sommes retrouvés en récréation avec toutes les classes du collège. Certains élèves nous connaissaient. Puis nous avons fait un nouveau passage dans les classes de 6^e. Ensuite au C.D.I. (Centre de Document et d'Informations), nous avons rempli un questionnaire en s'aidant des dictionnaires. A la cantine, nous avons pris un repas pour 10 francs. Dans la salle de réunion maîtresse, élèves et principal ont fait le bilan de la matinée.

Beaucoup d'entre nous se réjouissent d'avoir une meilleure connaissance du collège, de pouvoir bientôt aller dans les clubs : informatique, ping-pong, entraînements sportifs...

Soyez « Optimist » !



En vous aidant du dessin, placez les mots dans cette grille.

Du vent dans les voiles !

Tous les lundis après-midi, l'école de Baissey se rend à Villegusien pour pratiquer de l'« Optimist ». En arrivant à la base de voile, Véronique nous a répartis en deux groupes de niveaux. Deux bateaux seulement ont été grésés à cause du vent qui soufflait en rafale (force de 3 à 4) de la pluie fine tombait. Notre premier parcours consistait à virer autour de la première bouée de baignade puis de revenir.

Le lendemain en classe, nous avons commencé un carnet de bord qui raconte chaque séance.

CARNET DE BORD

Extraits : lundi 17 avril.

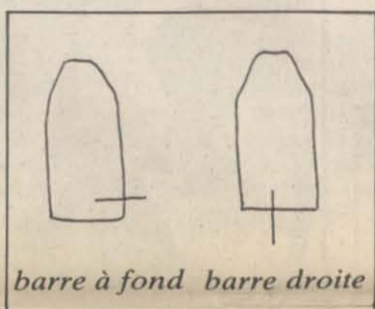
Météo : temps couvert. Vent Nord-Ouest force 1 mollissant. Pluie fine.

1^{er} groupe : navigation en double avec pagaie du ponton au pont. Remorquage.

2^e groupe : chasse au trésor ; les deux coins ; changer de rôle, course ; manœuvre de la barre.

(Il ne faut pas toucher les bouées en tournant autour).

A la première séance de voile, le temps n'était pas très favorable mais... quand le vent souffle c'est



barre à fond barre droite

Mardi 9 mai

Météo : beau temps, ciel bleu, vent sud-ouest, force 2.

1^{er} groupe :

Je vire toujours face au vent. Je regarde toujours la voile et l'avant du bateau pour pouvoir viser.

Une main tient l'écoute, l'autre la barre.

Quand je suis face au vent : je mets la barre droite, je tire sur l'écoute, je laisse mon bateau pivoter et prendre de la vitesse.

2^e groupe :

Navigation en solitaire : vent de travers, vent arrière.

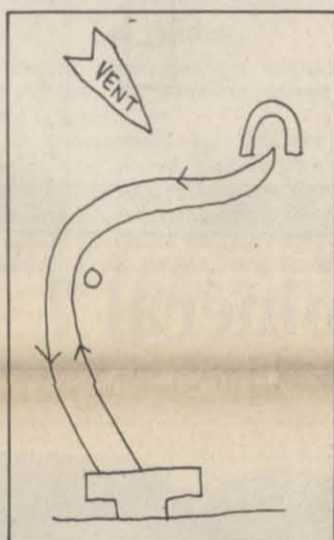
Slalom entre les bateaux amarrés.

File indienne.

Marche arrière.

génial. Rendez-vous le 27 juin à la régata : que le meilleur gagne !

Ecole de Baissey



Pour la quatrième année, le petit local situé sur la rive est du réservoir de La Vingeanne va ouvrir ses portes jaunes et vomir des embarcations stockées tout l'hiver. Grèbes huppés, foulques noirs et colverts vont devoir céder de leur territoire liquide aux quelques coques amarrées aux bouées. Seules les mouettes salueront — à leur manière — ces nouveaux promontoires.

Avril fut — une fois de plus — témoin des derniers soubresauts de l'hiver, mais peu à peu les premiers piquets de pêche, les véliplanistes, les flaneurs et les baigneurs apparaîtront et il faudra alors respecter les domaines et zones allouées pour la meilleure cohabitation de toutes les activités.

Depuis mes premières brasses dans l'eau verdâtre — il y a 20 ans déjà — la « digue » se modifie... lentement.

Prisée par les amateurs de fun-board, fréquentée par les pêcheurs, par les touristes hollandais, par les « randonneurs-musardeurs », elle se révèle un pôle d'attraction dans une région verte et tranquille.

Elle devient le site idéal pour des loisirs nautiques à la portée des enfants, des débutants et des amoureux du calme.

L'élan donné à la base de voile par l'association La Montagne doit contribuer à établir le bien-fondé des projets d'agrandissement et d'aménagement.

Depuis le 10 avril, 130 enfants de 8 à 11 ans venant de 11 écoles du sud haut-marnais vont suivre un cycle d'une dizaine de séances visant à les amener à maîtriser le vent et une embarcation conçue pour leur taille : l'OPTIMIST. La présence de Véroni-



que Beaurepère, pour la deuxième année consécutive (engagée par La Montagne et suivant un stage de formation d'animateur sportif) permet la répartition des enfants en groupes de niveau : 64 débutants et 66 « anciens » ayant déjà pratiqué durant 1 cycle ou 2 voire 3 !

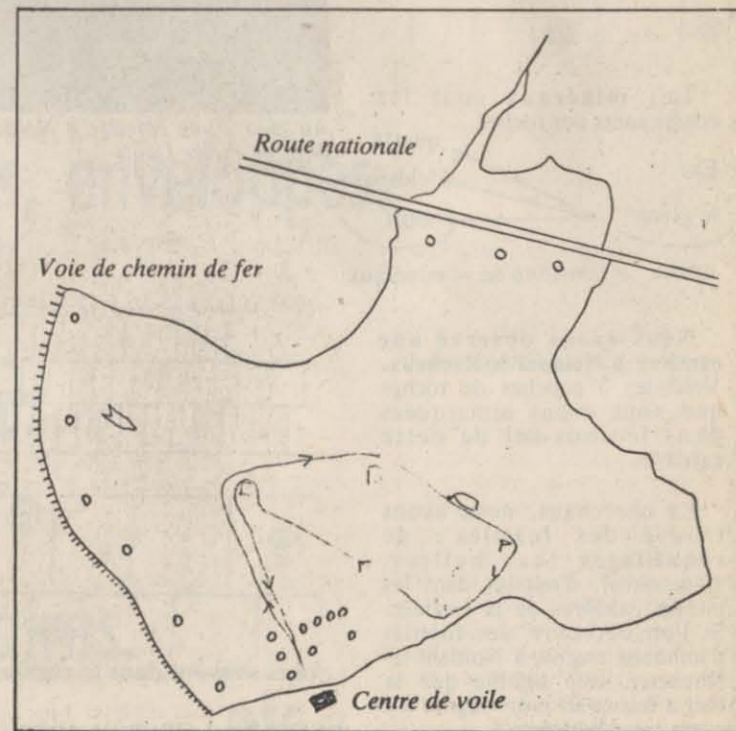
A noter la performance sportive des élèves d'Heuilley-Cotton arrivant à bicyclette ! A regretter les séances trop courtes, pour certains, dues aux contraintes des transports scolaires !

Une journée de régates clôturera le cycle et l'année scolaire.

Aux grandes vacances, d'autres groupes d'enfants et d'adolescents viendront s'adonner aux plaisirs de la planche à voile et de la voile dans le cadre de stages organisés par le Club de Voile de La Vingeanne ou par l'Association La Montagne.

Alors lentement, le niveau de l'eau descendra et à la rentrée des classes les risées de vent balayeront une superficie diminuée de moitié, mais tout aussi propice à accueillir voiles et voiliers sous les bons rayons de soleil automnal...

J.F. BROMBERGER



« Lire en vert » à Aprey

Cette exposition de livres s'est tenue à la salle des fêtes du village du 7 au 16 avril. Les élèves d'Aprey en ont largement profité en allant lire tous les jours pendant une heure : histoires drôles, romans, documentaires, albums pour les tout petits et bandes dessinées à volonté. Ces livres étaient prêtés par l'Association de la Montagne et le Centre de Prêt de la

Haute-Marne.

Confortablement installés sur un tapis dans un coin réservé aux enfants, ce fut pour nous des moments agréables pour feuilleter, lire attentivement, observer en toute liberté, chacun à sa convenance, les livres que nous préférons.

Nous pouvions aussi les emprunter. Quelques-uns d'entre nous, ont pu se rendre à la soi-

rée du 15 avril pour écouter des écrivains paysans : Jean Robinet, Chantal Olivier, André Briotet et Bernard Sanrey. Ils nous ont présenté des extraits de leurs œuvres par des récits, des lectures de poèmes ou d'histoires vécues.

Nous gardons un très bon souvenir du passage de cette exposition très intéressante.

Ecole d'Aprey

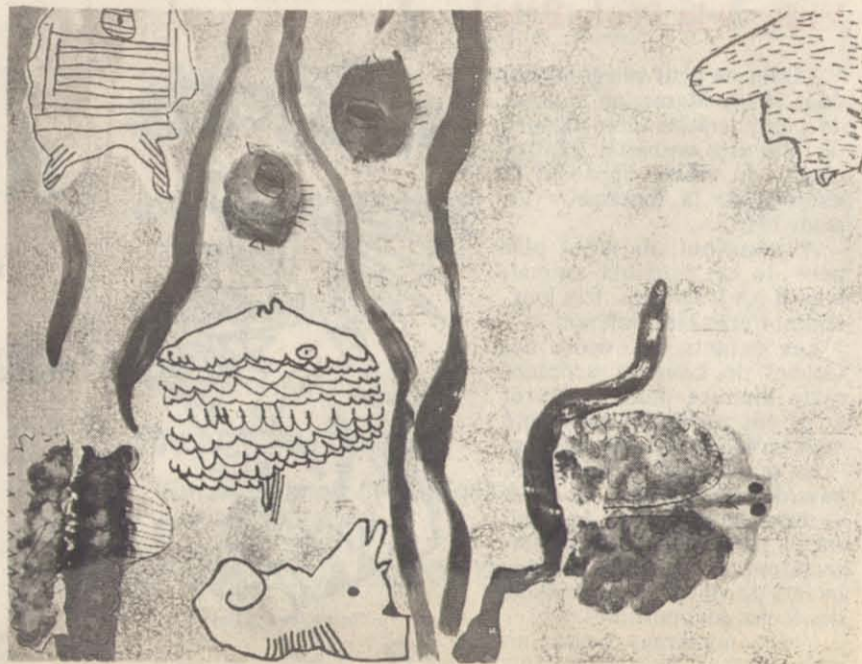


A.G.R.E.R. LONGEAU-VERSEILLES

Des regroupements réguliers pour des activités d'Art Plastique, Informatique et Sportives



Est-ce que ça colle ?



Bien sûr, les poissons nagent et les oiseaux volent !

Après avoir joué
sous la pluie

« Il pleut »

Fillette
range ton cerceau
la pluie te guette
de là-haut.

Voici l'orage
qui bouscule
les nuages.

Discute.
Dispute.

Goutte d'eau
pense au bateau
qui flotte
sur le ruisseau.

Glisse.
Plisse.

Eclair
secoue le tonnerre
réveille la terre.

Boude.
Bouge.

Arc-en-ciel
allume le soleil.

Peint.
Teint.



Atelier informatique ou la cohabitation heureuse.



Tailler, creuser, sculpter : les hommes en blanc sont à la peine.

En imitant Prévert

En sortant de l'école...

Nous avons rencontré
un lapin extraordinaire
qui nous a emmenés dans le désert.

Dans le désert nous avons rencontré
un poisson avec des chaussons
sur le dos d'un chameau
qui cherchait un chapeau.

Un peu plus loin,
nous avons rencontré
un brin d'herbe.

Il nous a dit : « je suis puni
car j'ai fouetté des bœufs
qui mangeaient de la neige.
« Tu te prends pour Blanche-Neige » !

Tu es sourd lapin
ou tu ne comprends rien.

Je préfère continuer mon chemin.
Ding-dong !...

Adieu lapin, mon rêve s'éteint
avec le matin...

GRANDE
ET
MOYENNE SECTION
Maternelle Longeau

HISTOIRE DE LOUP



Conte écrit par
A.-Marie Boiget
de Poinson-les-Grancey

Au début de ce siècle, dans la combe de Fontaine-Gelin qui aurait pu aussi bien s'appeler « La Combe au Loup » ou « Vau-Loup », comme certaines des contrées du Plateau de Langres, rôdait, la nuit, un vieux loup, un malheureux loup rescapé des battues de la fin du XIX^e siècle. Non pas un loup féroce attaquant tout ce qui se présentait, mais assez loup quand même pour effrayer les bergères des villages avoisinants.

Mon ancêtre Jules, chasseur invétéré, trouvait tout de même que ce loup valait la peine qu'on s'y intéressât et allait, la nuit tombée, guetter le passage emprunté par la bête, toujours cette même route traversée pour bondir dans le bois jouxtant ce chemin.

Une nuit sombre, où seules les formes des arbres se distinguaient dans un ciel sans lune, mon grand-père Jules arrive doucement se placer près du passage, son vieux fusil à barillet sur l'épaule, et salue poliment le voisin assis sur la route, venu lui aussi attendre le loup... « Bonsoir, voisin, tu attends l'loup, toi aussi ».

Il attendrait encore la réponse si, d'un bond, le prétendu chasseur n'avait sauté le talus et gagné le bois.

A.-MARIE BOIGET

Visite à la Peute Bête !

« Dans un petit village au sud de la Haute-Marne, un monstre de pierre crache toute l'année de l'eau dans un bassin. Les habitants du village appellent le monstre de la fontaine « La peute bête ».

Aujourd'hui, ils n'ont plus peur de cet horrible animal, mais il y a longtemps, très longtemps, c'était bien différent ».

Les enfants de l'école des Ouches de Langres racontent cette histoire dans un livret qu'ils ont publié, ils ont monté aussi un spectacle-marionnettes.

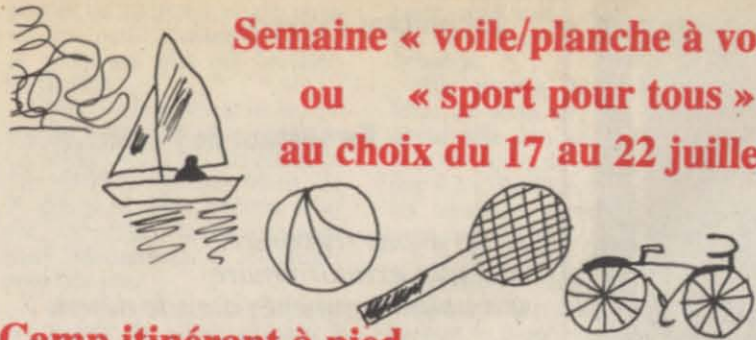
Ils se rendront à Aujeurres, pays de la peute bête, les lundi et mardi 26 et 27 juin. Le lundi soir, à partir de 20 h 30, ils présenteront leur spectacle aux habitants du village et aux enfants des écoles environnantes.

Venez nombreux passer un moment agréable avec enfants des villes, enfants des champs et... la peute bête !

F. CLÈRE



**Semaine « voile/planche à voile »
ou « sport pour tous »
au choix du 17 au 22 juillet.**



**Camp itinérant à pied
de Dommarien à Auberive
du 31 juillet au 5 août**

Grande ballade à travers les chemins de campagne, les forêts. Une quantité de choses à voir, à découvrir, à apprendre...

Chaussez vos « grolles », les ampoules, c'est pas pour nous !...

2 séjours pour les enfants nés de 1976 à 1980 organisés par l'Association « La Montagne ».

Renseignements au 25.88.39.54 (après 19 h).



Depuis
le mois de mai
des flashes-Infos
toutes les heures
24 h sur 24

Stages
de voile

Le Foyer Familial rural de Villegusien-le-Lac et le Club de Voile de La Vingeanne organisent deux stages de voile : du 24 au 28 juillet et du 21 au 25 août.

Ces stages sont ouverts aux enfants de 8 à 14 ans ayant déjà ou non pratiqué la voile, mais sachant nager.

Pour tous renseignements, s'adresser à René Cuenin, à Villegusien (tél. 25.88.47.66).



ACCORDÉON CLUB

DE LONGEAU



L'Accordéon-Club de Longeau a vu le jour en fin d'année 1987. En mars 88, Mme Fafet, professeur, présentait les premiers élèves à un concours régional à Plombière-les-Bains. Diplômes avec mention, coupes et médailles furent brillamment remportés par les participants, preuve du sérieux dans le travail effectué par le professeur et les élèves. Puis ce fut la soirée « musette » au Foyer culturel de Longeau, animée par Mme Fafet elle-même. Parents et amis furent unanimes : bien et même très bien ! En décembre 88, professeur et élèves sont prêts pour gagner de nouveaux lauriers au concours de Neufchâteau. Déception : le concours est annulé par les organisateurs. Dommage, mais en attendant le prochain, tous continuent de travailler avec acharnement.

Si vous ou vos enfants êtes intéressés par la musique (accordéon, orgue,) vous pouvez prendre contact avec Mlle Fafet, le mercredi à l'école de Longeau, ou téléphoner au 25.88.45.52, après 19 h.

Le meilleur accueil vous est réservé.

L'Accordéon Club

Soirée
JAZZ-ROCK

avec le groupe

«QUADRATONE»

le 26 août

à

Villars-
Santenoge1^{res} Ufolépiades
à Chaumont
18 juin
stade Gagarine
de 9 h 30 à 17 h

9 activités sportives à pratiquer ou à découvrir, par équipes de 8 participants dont 8 féminines.

— un match de foot à 7 (2 x 10 mn),
— un match de volley (2 x 10 mn),
— un match de crosses québécoises (2 x 10 mn),
— un tir aux fléchettes,
— 200 m à parcourir sur le stade

Deux membres de l'équipe feront un match de Badminton, en double, (2 sets à 15 points).

Deux membres effectueront un parcours en vélo tout-terrain.

Deux autres membres se mesureront au tir à l'arc (3 flèches).

Les deux derniers membres feront un match de tennis de table (2 sets à 21 points).

Renseignements et inscriptions : F.O.L. service UFOLEP, 5, rue Decrès, B.P. 102, 52003 Chaumont Cedex. Tél. 25.03.28.20.

Où trouver
« Vivre Ici »

Neuilley-le-Grand
— boulanger Mur
Chassigny
— épicerie Bouter
Dardenay
— boulangerie Berthillon

Vaux-sous-Aubigny
— boulangerie Mme Simonot
Villegusien
— boucherie Oliveira
— café du Lac
— épicerie Dupont
— Foyer rural

Piépage
— boulangerie Perron

Prangey
— boulangerie
Longeau
— épicerie
— bureau de tabac Echelin
— à la poste

Vesvres-sous-Chalancéy
— crémèrie Benoit

Villars-Santenoge
— épicerie Chalmardier

Saint-Loup-sur-Aujon
— restaurant « Aux Rives de l'Aujon »

Et dans toutes les écoles du secteur de La Montagne.

Ainsi qu'à
Langres
— F.J.T.
— Radio Pays de Langres
— Service animation hôtel de ville
— Office de Tourisme
— Librairie Mongin

Le 8^e numéro
de Vivre Ici
sortira en octobre 89

Dès maintenant et jusqu'au 1^{er} octobre 89, envoyez articles, photos, dessins

au COMITÉ

DE RÉDACTION

ENFANTS

Ecole primaire

de CUSEY (52)

ou pour les adultes

associations,

AU COMITÉ

DE RÉDACTION

« Vivre Ici »

Jocelyne PAGANI

52190 PRANGEY

Association

« La Montagne »

52190 AUJOURRES

Vivre Ici

Le journal de La Montagne
(association)

52190 AUJOURRES

Directeur de Publication

GUY DURANTET

Secrétaire de rédaction

JOCELYNE PAGANI

Abonnement annuel : 20 F

Le numéro 6 F

N° C.P.A.P. : 70224

Imprimerie de Champagne

52000 Chaumont

Vivre Ici

LE JOURNAL DE LA MONTAGNE

Paiement à l'ordre : Association « La Montagne ».

Bulletin d'abonnement à adresser à :

Association « La Montagne », 52190 Aujeurres

Je soussigné (e).....

N°..... Rue.....

Code postale..... Ville.....

souscrit un abonnement d'un an (4 numéros) au prix de 20 F